GUIDE
du compostage individuel

Dans mon jardin, je cultive des gestes citoyens ...



Je composte !

Agglo le PUY en VELAY
www.agglo-lepuyenvelay.fr

CTD
COLLECTE & TRAITEMENT DES DÉCHETS

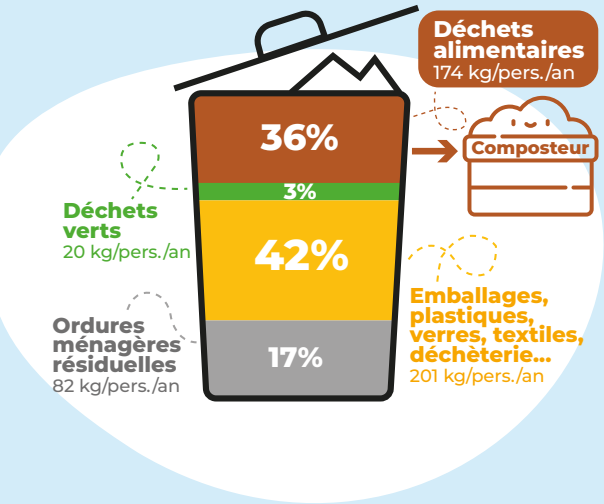
Le compostage, c'est quoi ?

C'est le résultat de la transformation des déchets naturels par des micro-organismes, en un produit similaire à l'humus. Le compost obtenu est un excellent engrais pour les végétaux !



Pourquoi composter ?

- **Un réflexe simple pour alléger le volume de votre poubelle !** 1/3 de notre poubelle est constitué de déchets organiques !



- **Un juste retour à la terre :** en valorisant mes déchets organiques, j'enrichis la terre avec ce qu'elle a produit.
- **Une manière de vous impliquer** comme acteur de la qualité de vie sur votre territoire.
- **Une démarche éco-responsable qui permet de réduire son empreinte écologique :** moins de déchets à transporter et à traiter = moins de gaz à effet de serre et réduction des coûts de gestion des déchets.

Comment composter ?

- **En tas ou en andain** au fond du jardin
- A l'aide d'**un composteur**



Le principe du compostage

1

Je dépose mes déchets compostables
j'étale & je recouvre





Épluchures de fruits et légumes



Restes de repas
(en petite quantité)



Produits non consommés périmés
(à fragmenter)



Coquilles d'œufs
(écrasées)



Marc à café
(avec le filtre)



Fleurs fanées
(à découper)



Sachets de thé
sans étiquette
Dosettes café
en papier



Mouchoirs en papier et essuie-tout
blanc sans écriture/dessin



Déchets verts
pelouse, branches, tailles de haies, feuilles mortes ... fragmentées et en quantité modérée

Sont exclus :



Sacs en plastique
(même biodégradables)



Litière



Pain



Capsules de café
(même compostables)



Viande et poisson



Vaisselle compostable



Sable, gravats, cailloux...



Mégots de cigarette



Coquilles
(huîtres, moules, coquillages...)





Les règles d'or pour réussir votre compost

2

FRAGMENTER
vos déchets pour faciliter la dégradation.

EQUILIBRER
vos apports pour structurer votre compost :



1/3
déchets secs
(feuilles mortes, branchages broyés ...)



2/3
déchets humides et mous
(déchets de cuisine ...)

AÉRER
Un coup de griffoir à chaque apport pour bien mélanger dans le composteur et brasser vos matières, ce qui évite le tassement.

SURVEILLER L'HUMIDITÉ
Un réflexe essentiel pour garantir une bonne décomposition des matières organiques, sans odeurs.



1 volume de déchet déposé =



1 volume de matière sèche
à rajouter par dessus

Le compost ainsi obtenu sera plus homogène et plus fin.
En période estivale, un arrosage peut s'avérer nécessaire pour maintenir un bon taux d'humidité.



Les micro-organismes (bactéries, champignons), les lombrics et insectes transforment lentement mes déchets ... en compost.



3

J'UTILISE MON COMPOST...

> Frais (entre 6 à 8 mois)
Autour des arbres, dans les massifs ou dans le potager où il finira sa maturation. A ce stade, il peut aussi servir de paillage.

> Mûr (entre 10 et 12 mois)
Lorsqu'il présente une texture homogène, fine et friable (on n'identifie plus les déchets de départ), une couleur brun foncé, et une odeur de sous bois.

LE BON DOSAGE

1/3
de compost



2/3
de terre



Comment vous procurer un composteur ?

La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay propose différents volumes de composteurs à tarifs préférentiels*

- 300 litres
- 600 litres
- 800 litres



** Offre limitée à un composteur par foyer (si vous avez déjà acquis un composteur auprès de la Communauté d'agglomération, le service pourra vous en attribuer un autre à prix coûtant). Règlement par chèque ou espèce à effectuer lors du retrait.*

Les prix indiqués tiennent compte de la prise en charge de la collectivité.
Le montage peut être effectué gratuitement par nos soins sur rendez-vous.



Bio-seau OFFERT
pour transporter vos déchets de la cuisine au composteur

Pour commander votre composteur :

Par tél. : **04 71 04 37 30**

Par mail : **servicedechets@lepuyenvelay.fr**

Ou en flashant le QR Code ci-après >>

Lancez-vous ...
On est là pour vous accompagner !

Un doute ? Une question ? Besoin de conseils ?

Le service déchets de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay vous accompagne pour débuter un processus de compostage, vous conseille sur votre pratique actuelle, que vous ayez acquis un composteur chez nous ou en magasin spécialisé.



04 71 04 37 30

servicedechets@lepuyenvelay.fr

dechets.agglo-lepuyenvelay.fr

Agglo le PUY en VELAY
www.agglo-lepuyenvelay.fr

CTD
COLLECTE & TRAITEMENT DES DÉCHETS

Service communication Ville/Agglo Le Puy-en-Velay - Non contractuel. Ne pas jeter sur la voie publique. Juin 2026